COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION DE SERVICE COMMUN
DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2019 A 18H30
POLE DE PROXIMITE DE ST PIERRE EGLISE

Sont présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
Nom	**Prénom**	**présent**	**Nom**	**Prénom**	**présent**
BESNARD	Jean Claude	P	HOUTTEVILLE	Louise-Aline	
LETRECHER	Bernard	E	LE GUILLOU	Alexandrina	P
LEDANOIS	Francis	P	PATRICE	Olivier	
LEBARON	Bernard		LAINE	Muriel	
BELLIOT DELACOUR	Nicole	P	LEGENDRE	Michel	
LEONARD	Christine	P	LESCELLIERE	Paul	
DUFOUR	Luc	P			
GOMERIEL	Patrice	P			
GIOT-LEPOITTEVIN	Jacqueline	P	PICQUENOT	Michel-Edmond	
LEMARÉCHAL	Michel	P	LEMARECHAL	Marc	
DENIS	Daniel	P	GUERARD	Roland	E
DUCOURET	Chantal	P	LEBEURY	Daniel	P
HOULLEGATTE	Valérie	P	CATELAIN	Pierre	
LALOË	Evelyne		WURTZER	Philippe	
LETERRIER	Richard	P			
MATELOT	Jean-Louis				
NICOLAÏ	Michel	P			
POTTIER	Bernard				

ORDRE DU JOUR

- Point sur l'agrément des garderies périscolaires
- Bilan des garderies périscolaires au 30102019
- Bilan de l'espace socioculturel au 30102019
- Mise à disposition moyen humain et matériel pour activités sur temps scolaire
- Bilan sur les activités du RAM au 30102019
- Point sur le budget au 30102019
- Mise en place d'un règlement de la commission de service commun
- Convention de mise à disposition des courts de tennis extérieurs à l'association Tennis St Pierrais
- Affaires et questions diverses

POINT SUR L'AGREMENT DES GARDERIES PERISCOLAIRES

Compte tenu du nombre d'enfants et de jours supérieur à 80, il convient de déclarer les garderies en multi sites.

Une telle création doit répondre à l'une des conditions suivantes :

Conditions pour être déclarer en multi site	Proposition
l'absence avérée d'opérateur sur une commune où des besoins d'accueil ont été identifiés	C'est notre cas
la volonté de mettre en place un accueil périscolaire en milieu rural, dans le cadre d'une démarche concertée	Service commun
Le directeur d'un tel accueil « multi-sites » doit pouvoir se consacrer exclusivement à ses fonctions de coordination et de suivi des différents sites, en y assurant notamment une présence régulière. Ce responsable doit être constamment joignable et disponible en cas de sollicitations de la part d'une équipe d'animation de l'un des sites	Pour être joignable, un téléphone portable a été mis à la disposition de la Directrice, Patricia HEBERT qui sera secondée par une directrice adjointe, Maryse DOUCET, elle-même déchargée le soir en l'absence de la directrice. Patricia HEBERT se rendra régulièrement sur site le matin. Un référent élu a également été désigné par le groupe de travail Monsieur Luc DUFOUR et Monsieur Patrice GOMERIEL seront référents respectivement pour l'ex commune de Gonneville et Le Theil. Monsieur Daniel DENIS sera référent pour la commune de Saint-Pierre-Eglise Madame Françoise BERTRAND sera référente pour la commune de Fermanville.
Le nombre d'enfants présents par site doit être inférieur à 50 mineurs et le nombre total pour l'ensemble des sites ne doit pas excéder 300 mineurs	C'est notre cas
Veiller également à limiter le nombre de sites constituant un tel accueil, selon la nature des territoires et le contexte géographique. Chaque site sera placé sous la responsabilité d'un animateur expérimenté désigné par le directeur	Le personnel est pour la plupart diplômé BAFA ou CAP petite enfance, et compte plusieurs années d'expérience
La qualification des personnes encadrant un accueil « multi-sites » reste conforme aux dispositions de l'article R. 227-12. Les taux d'encadrement définis, selon le cas, soit à l'article R.227-16 (accueil de loisirs périscolaire) soit à l'article R. 227-15 (autres accueils de loisirs), doivent être, quant à eux, respectés sur chacun des sites. »	Maryse dispose un BAFD, une demande à la DDCS a été faite pour valider ce diplôme. Celle-ci est restée sans réponse. Par contre un courrier de la Préfecture a autorisé l'ouverture d'accueil de mineurs des moins de 6 ans.

Madame HEBERT Patricia a pris attache avec la DDCS et a effectué une visite de tous les sites le mardi 27 août 2019 avec Monsieur PASCAL.

C'est sur la base de ces visites qu'il était possible de finaliser le dossier et d'envisager sereinement l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Après avoir revu les préconisations de la PMI, l'espace exploité, le potentiel sur les extérieurs et le fonctionnement de chaque garderie, les conclusions de la visite des différentes garderies restent positives.

Voici ce qu'il en ressort :

Le Theil :

Utilisation de la salle de motricité

Porte et cour fermées, cependant reste un potentiel accès sur le côté route, grillage soulevé, mais celui-ci a été réparé.

Agrément OK

Gonneville

Utilisation de la salle communale des 25 enfants et pourquoi pas pour le goûter.

Souci de stockage dans les sanitaires des enfants

Agrément Ok

Fermanville

Exploitation salle et bibliothèque Ok

Soucis de stockage manteau, problème résolu, Madame le Maire a informé la directrice que les portes manteaux seront en partage avec l'école compte tenu des horaires différents

Notre Dame :

Salle de motricité OK

Salle supplémentaire avec aménagement

Accès toilette enfants primaire dans la cour

Pour -6ans ok

Pour + de 6 ans à revoir car les sanitaires sont situés à l'extérieur obligeant le personnel à accompagner l'enfant.

De ce constat, le groupe de travail est invité à se prononcer sur la garderie de Notre dame.

Le groupe de travail demande que l'école trouve une solution pour respecter les exigences de la DDCS, dans le cas contraire la commission de service commun sera amenée à prendre une décision sur le maintien du service dans cette école.

Depuis, une rencontre avec Monsieur PICQUENOT a eu lieu le vendredi 22 novembre.

Ce dernier informe qu'il est dans l'impossibilité de réaliser des travaux à proximité de la salle de garderie. Un projet de construction de nouveaux sanitaires est en cours, mais ceux-ci seront situés à l'extérieur obligeant nos agents à sortir du lieu d'accueil des garderies pour accompagner les enfants, ce qui ne résoudra pas le problème.

Monsieur PICQUENOT, Directeur de l'école va nous adresser un courrier sollicitant une dérogation.

Monsieur DENIS demande l'avis de la commission sachant que l'arrêt des garderies dans cette école, nécessite l'accord de tous les conseils municipaux.

Madame LEONARD informe que c'est à l'école de résoudre le problème, de la même manière que dans les écoles publiques, ce sont les communes qui règlent le souci et non la collectivité compétente en garderie.

La commission, après en avoir délibéré, accepte qu'il soit demandé auprès des services de l'Etat une dérogation. En cas de refus, la commission sera amenée à prendre les décisions qui s'imposent.

BILAN DES GARDERIES AU 30/10/2019

Fréquentation

Nombres d'heures réalisées = nb matins*tps du matin + nb soirs*tps du soir +nb journées*tps de journées

	Ecole maternelle publique St Pierre Eglise					Ecole primaire publique St Pierre Eglise					Ecole maternelle et primaire Notre dame St Pierre Eglise				
	Nb forfait matin (1.67)	Nb forfait soir (2)	Nb forfait jour (3.67)	Nb heures	Recettes	Nb forfait matin (1.5)	Nb forfait soir (2.25)	Nb forfait jour (3.75)	Nb heures	Recettes	Nb forfait matin (1.5)	Nb forfait soir (2)	Nb forfait jour (3.5)	Nb heures	Recettes
Janvier	66	70	10	248,92	425	84	165	35	569	880	213	70	76	581	1122,5
Février	28	39	7	132,95	222	33	82	24	295,5	448,5	108	36	44	312	598
Mars	84	67	10	263,98	461	111	192	45	689,25	1078,5	197	86	78	603	1140,5
Avril	48	40	9	164,69	285	68	89	27	356	572	88	42	39	289	541
Mai	84	66	21	296,85	513	86	150	53	595,75	930	193	97	83	636	1188,5
Juin/Juillet	81	83	25	340,02	576,5	107	176	59	694,75	1090,5	228	101	83	679	1288
Septembre	96	64	53	482,83	697	120	115	45	607,5	870	258	65	33	632.5	1005
Octobre	70	44	46	373.72	537	85	103	30	471.75	671.5	188	38	22	435	694
Novembre															
Décembre															
totaux	604	521	99	2467.63	3998	747	1222	344	4754.5	7253.5	1650	604	522	4674.5	8547

	Ecole maternelle et primaire Fermanville					Ecole maternelle et primaire Gonneville					Ecole maternelle et primaire Le Theil				
	Nb forfait matin (1.75)	Nb forfait soir (2.25)	Nb forfait jour (4)	Nb heures	Recettes	Nb forfait matin (2)	Nb forfait soir (2)	Nb forfait jour (4)	Nb heures	Recettes	Nb forfait matin (2)	Nb forfait soir (2)	Nb forfait jour (4)	Nb heures	Recettes
Janvier	85	158	141	955.25	1391,5	145	28	116	679.5	1026,5	112	106	155	322.5	1373
Février	43	76	76	490.75	715,5	69	6	52	297.5	450,5	60	50	81	473.5	705

Mars	96	146	164	1013.5	1498	166	54	125	794.5	1202	166	151	153	1086.5	1633
Avril	53	73	86	531.5	781,5	101	25	62	418.5	637,5	87	93	93	642	961,5
Mai	85	188	109	910.75	1321,5	112	71	144	814	1213	162	193	138	1112	1674
Juin/Juillet	112	218	138	1113.5	1624	155	90	168	1000.5	1497,5	178	203	160	1233	1854
Septembre	121	219	180	1424.5	1859,5	124	103	115	914	1194	163	154	164	1290	1689,5
Octobre	103	118	122	933.75	1221.5	91	79	88	692	904.5	27	17	41	790	1039
Novembre															
Décembre															
totaux	767	1308	1118	8077.75	11431.5	1100	469	952	6129	8917	1116	1138	1161	8277	12009

Personnel dédié

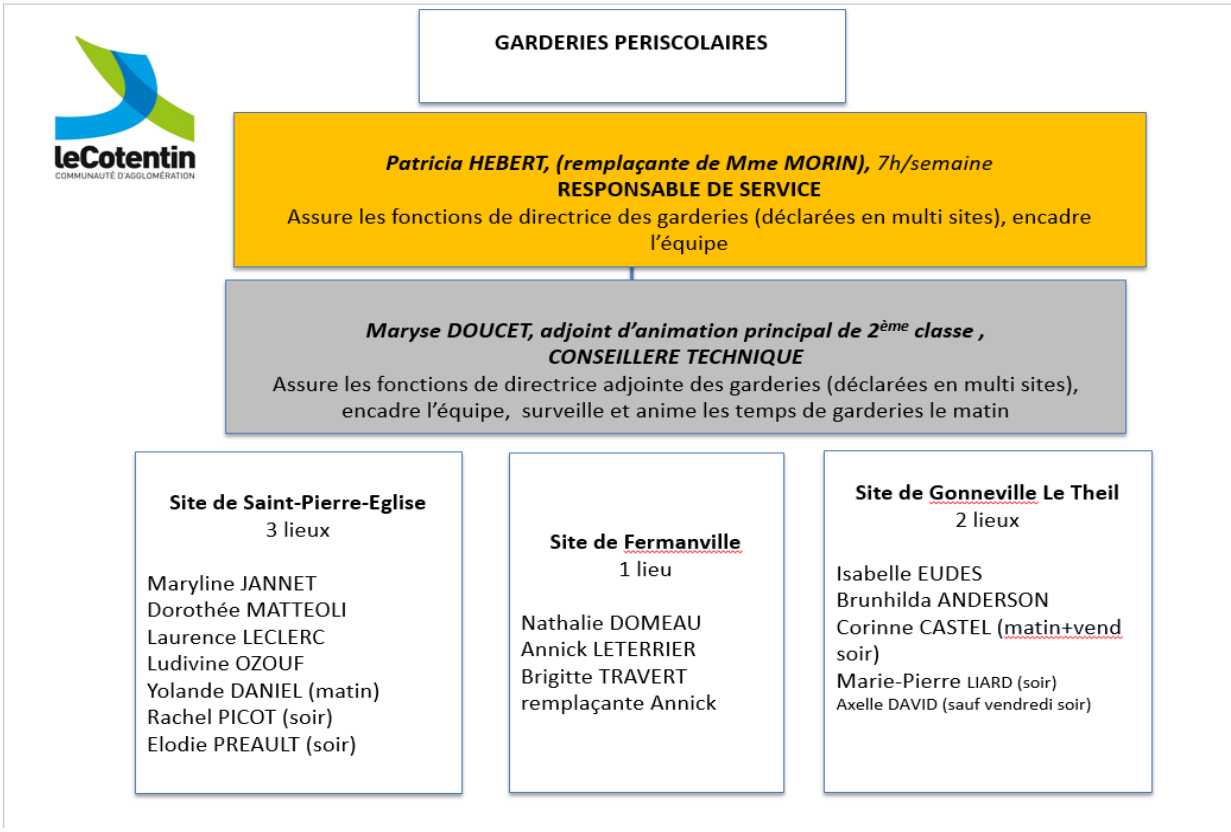

Les Tarifs

La commission territoriale par réunion en date du 9 avril 2018 validé par le conseil communautaire en date du 13 avril 2018 a modifié les tarifs de garderie comme suit :

Tarifs à la rentrée scolaire 2018	
Forfait matin	2.50€
Forfait soir	3.00€
Forfait matin & soir	5.00€

En complément à ces tarifs, il est proposé, en cas de retard pour reprendre les enfants en dehors des horaires d'ouverture de facturer 11€/l'heure/enfant.

Suite à un rendez-vous avec Madame MARS de la CAF, cette dernière nous a informé que pour bénéficier de l'aide, il faut des tarifs différenciés afin de tenir compte des revenus des ménages.
A ce jour, nous ne connaissons pas les modalités pour obtenir les aides, une demande à la CAF a été formulée.
Martine ETASSE rappelle que le forfait a perd faire des recettes.

La commission après en avoir délibéré demande de poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un tarif différencié.

Pointage des enfants

Suite à la demande du groupe de travail, un pointage des enfants arrivant à 7h a été réalisé la première semaine. Il a pu être constaté que les enfants arrivant à 7h ne sont pas en garderie le soir. La préconisation de la PMI concernant l'amplitude est respectée.

BILAN DE L'ESPACE SOCIOCULTUREL AU 30/10/2019

Fréquentation durant les vacances

		3-5 ans		6-11 ans		12-17 ans						
	Nb d'agents	Nb d'enfants	Nb d'heures agents	Nb d'enfants	Nb d'heures agents	Nb d'enfants	Nb d'heures agents	Nb d'enfants TOTAL	Nb d'heures TOTAL	Coût fonc. (personnel) TOTAL	Recettes perçues par les familles	Dont complément sortie
Du 11 février au 15 février 2019	12	133	153.75	253	176.75	16	34	402	364.50	5988.30	3947.70	451.20
Du 18 février au 22 février 2019	12	103	114.75	187	186.75	13	71	303	372.50	6017.48		
Du 8 avril au 12 avril 2019	7	106	134.75	245	185.25	14	34	365	354	5651.61	4713.90	744
Du 15 avril au 19 avril 2019	6	100	93.50	223	133.50	22	34	345	261	4116.55		
Du 08 au 14 juillet 2019 (1 férié)	23	154	193.25	255	303	27	52	436	548.25	8 819.44	20235.90	2198.40
Du 15 au 21 juillet 2019	19	142	173.50	297	357.75	33	94.5	472	625.75	10 066.43		
Du 22 au 28 juillet 2019	21	140	241	249	324.75	34	105.50	423	671.25	10 861.57		

Du 29 juillet au 4 août 2019	20	151	192.75	274	253	35	79.5	460	525.25	8 461.82		
Du 5 au 11 août 2019	17	119	156.25	221	269	25	70.75	365	496	7 959.77		
Du 12 au 18 août 2019 (1 férié)	17	93	144.25	151	256.25	10	60	254	460.50	7 401.94		
Du 21 octobre au 25 octobre 2019	11	121	130	217	168.50	17	34	355	332.50	5469.32		
											3869.80	403.20
Du 28 octobre au 01 novembre 2019 (1 férié)	10	77	102	140	153.50	12	34	229	289.50	4865.46		
TOTAL		**1439**		**2712**		**258**		**4409**		**53 570.94**	**32767.30**	**3796.80**

L'espace socioculturel a connu une hausse de fréquentation en 2019, représentant :

- une moyenne de 401 présences par semaine *contre 327 en 2018* durant les vacances d'été soit + 22.63%
- une moyenne de 333 présences *contre 217 en 2018 durant les petites vacances* soit + 53.45%
- une moyenne générale de 368 présences par semaine *contre 272 en 2018* soit + 35.29%

Point sur le fonctionnement de l'espace socioculturel 2019

Enfants
La fréquentation des enfants ne cesse de croitre. Le groupe le plus chargé reste les 6-8 ans, ce dernier mériterait d'être scinder en 2 mais cela suppose une réorganisation de l'espace.
On constate que les enfants viennent avec plaisir.

Familles
L'équipe a constaté qu'il est difficile de les inviter à nos actions. Les rappels pour le bien-être et le bon fonctionnement du centre (casquette, boite repas identifiée, identification des vêtements, ponctualité pour l'arrivée des enfants….) sont récurrents.
Malgré une période d'inscription bien en amont, les inscriptions de dernière minute perturbent la logistique que les responsables de centre avaient déjà mise en place.

Transport :

En 2019, un transport était proposé afin d'amener les enfants à l'espace socioculturel, cet été et de façon expérimentale un transport a été mis en place le matin et le midi pour emmener les enfants et le soir pour ramener les enfants dans leur commune.

Or, trop peu de famille utilisent ces moyens mis à disposition. Sur le temps du ramassage de début d'après-midi, il existait une désorganisation ; l'effectif enfant accueillis restait important, les animateurs du matin partaient et ceux de l'après-midi arrivaient, ce croisement et la monopolisation d'animateurs pour le ramassage, la structure se trouvait donc délestée d'encadrement.

Le pointage réel des enfants n'a été réalisé qu'à partir des vacances d'automne suite à la réunion bilan de l'été. Nous ne possédons pas de chiffres réels de fréquentation. Néanmoins, le directeur indique que nous étions à une moyenne de 7-8 enfants.

De ce constat, le groupe de travail a décidé de se limiter à un aller/retour par jour, depuis les vacances d'automne, le ramassage du matin et celui de fin de journée a été maintenu.

Le montant de cette prestation s'est élevé à 19 574.37 €. (1 032.59 € pour les circuits de ramassage des mercredis et 18 541.78 € pour les circuits de ramassage durant les vacances scolaires)

Le groupe de travail a demandé qu'une étude soit faite sur l'achat ou la location d'un mini bus à la place du camion actuel.

Il en ressort les propositions suivantes :

Mini bus type expert 9 places -

Le coût de l'achat s'élève à 33057 €H, en location 701.92€/mois pendant 5 ans pour 50 000 km et en crédit-bail 841.71€/mois pendant 5 ans pour 50 000 km

Une demande d'aide a été faite auprès de la CAF.

La commission demande de chiffrer le coût d'entretien d'un véhicule neuf afin de comparer avec le crédit bail.
Monsieur LETERRIER demande le coût d'un véhicule 9 places électrique

Locaux :

Spacieux, récents, neufs, bien entretenus ; les utilisateurs ont pris conscience du respect de lieux. La mutualisation des locaux se passe bien, toutes les associations respectent le règlement intérieur édité lors de la mise en route de l'espace.

Les équipements sont importants et répondent aux attendes des enfants et des équipes.
Petit bémol ; l'espace cuisine reste trop petit, la prise de repas se fait de façon échelonnée.

Equipe
Tous les agents du périscolaire et les permanents du centre de loisirs, ont une formation soit BAFA soit CAP petite enfance, les enfants sont donc confiés à des professionnels de l'animation. Les activités présentées sont de bonne qualité. Afin de renforcer la formation des agents, un échange des savoirs en intra-muros se met en place dans le premier trimestre de l'année 2020.

Vie des groupes d'âges :
Chaque groupe d'âges a son propre espace; ce dernier est constitué d'espace jeux de société, jeux d'imitation, d'un coin activités manuelles, coin canapé pour se reposer /échanger/se retrouver entre copains et pour les plus grands baby-foot et billard.
La difficulté reste dans le dédoublement des groupes compte tenu de l'agrément des tranches d'âge. Ainsi une équipe peut se trouver dans la salle à faire une activité d'intérieur et une autre soit à l'extérieur soit dans la grande salle à mener des jeux. Cette souplesse permet aux enfants de pouvoir s'épanouir en petit groupe.

Formation des animateurs :
Au vu d'un futur partenariat avec la PEP pupilles de l'enseignement public, il est envisagé que les animateurs suivent une formation sur les différents handicaps. Cette formation permettrait aux animateurs d'être un peu plus à l'aise avec le handicap et favoriserait l'accueil des enfants en situation d'handicap.

Fréquentation durant les mercredis

		3-5 ans	6-16 ans				
	Nb d'agents	Nb d'enfants	Nb d'enfants	Nb d'enfants TOTAL	Nb d'heures TOTAL	Coût fonc. (personnel) TOTAL	Recettes perçues par les familles
De janvier à mars 2019 - 11 mercredis	5	110	162	272	547.25	9 736.35	2911.90
De avril à juillet 2019 – 11 mercredis	5	63	174	237	547.25	9 736.35	2096.70
Du 25/09 au 16/10 2019 – 11 mercredis	5	46	111	157	630.91	11 100.96	3912.50 (jusqu'au 18/12)

Bilan 2019 des mercredis

A l'ouverture de l'espace socioculturel en septembre 2018. Une quarantaine d'enfants ont fréquenté la structure jusqu'en juillet. A la reprise de septembre 2019, une légère augmentation de la fréquentation soit environ 50 enfants présents chaque mercredi, cette augmentation se poursuit avec environ 60 enfants inscrits pour la fin de l'année.

Le thème abordé cette année est : les déplacements ayant pour finalité la journée du cyclotourisme qui aura lieu le 5 aout 2020.

Sur la première période (de septembre 2019 à noel 2019) : réalisation d'un décor de noël avec rennes, traineau, père noël et chalet qui sera exposé dans le hall de l'espace socioculturel.

Les projets d'animation pour la période 2 (de janvier 2019 à fin mars) : travail sur le thème des saisons hiver et printemps.

Période 3 (d'avril à juillet) : préparation d'activités dans l'objectif de participer aux olympiades avec les anciens de la maison de retraite de Saint Pierre Eglise.

Les Tarifs pratiqués

TARIFS CENTRES DE LOISIRS (ACM) 3-16 ANS A partir de septembre 2018		Demi-journée	Temps du midi (12h/14h)	Supplément **sorties** ou **animation au centre** (nécessitant 1 bus et/ou 1 prestataire)	**Semaine complète en journée complète avec temps du midi**	**Mercredi par période en journée complète :** **-Septembre à décembre** **-Janvier à mars** **-Avril à juillet**
Pôle de St Pierre-Eglise	1er enfant	3,60 €	2 €	4.80 € 3.50€ pour les familles ayant la carte CAF a ou B	37 €	86 €/période
	à partir du 2ème enfant	3,20 €	2€			

Rappel tarifs CAF applicables aux familles présentant la carte CAF A ou B.
La CAF rembourse ensuite la différence à la collectivité dans la limite de 7€/demi-journée et 14 €/jour selon des bordereaux envoyés après chaque vacances (hors supplément sorties ou animation au centre nécessitant 1 bus et/ou 1 prestataire).

		Aide de la CAF par demi-journée (sans repas)	Aide de la CAF pour les séjours
TARIFS CAF Carte A (quotient familial inférieur ou = à 475 €)	1er enfant	1,80	Aide attribuée et envoyée par la CAF aux familles ayant droit. 9€50/jour pour la carte B ou 15€50/jour pour la carte A selon le quotient familial.
	à partir du 2ème enfant	0,90	
Carte B (quotient familial inférieur ou = à 595 €)	1er enfant	3,00	
	à partir du 2ème enfant	1,50	

Tarifs des mini et courts séjours

Séjour	Tarifs	Tarifs dont le revenu net est inférieur ou égal à 2508,62€
Séjour comprenant 1 jour et 1 nuit	20 €	15 €
Séjour comprenant 2 jours et 1 nuit	40 €	30 €
Séjour comprenant 3 jours et 2 nuits	60 €	45 €
Séjour comprenant 3 jours et 2 nuits	80 €	60 €
Séjour comprenant 5 jours et 4 nuits	100€	75 €
Journée supplémentaire	20 €	15 €
Pour les séjours organisés à l'extérieur du département et/ou ayant des activités spécifiques, les prix ci-dessus seront doublés		

Il existe plusieurs tarifs

1- Coût ½ journée
2- Coût temps du midi
3- Coût semaine complète
4- Coût par période pour les mercredis
5- Supplément sortie

L'encaissement des activités se fait au moment de l'inscription incluant les sorties lorsqu'il y en a une d'organiser. Or cela empêche les directeurs d'organiser une sortie de manière inopinée et selon la météo.

Monsieur DENIS invite à la commission à se prononcer sur la suppression de ce « supplément sortie » et une augmentation des autres tarifs afin de maintenir le niveau de recettes actuels.

La commission après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de supprimer le tarif « sortie » et une révision des autres tarifs afin de maintenir le même niveau de recettes.

Bilan des mini- camp 2019

Pour rappel : les tarifs pratiqués pour les séjours mini camp sont fixés selon les situations des familles et selon leur quotient familial, la contrepartie est financée par la CAF pour les situations 1 et 2 et par le pôle pour les situations 3.

Soit sur la base d'une journée, il en ressort :

SITUATION
1. Avec aide CAF ou MSA de 15€50/jour
(quotient familial inférieur ou = à 475 €)
2. Avec aide CAF ou MSA de 9€50/jour
(quotient familial inférieur ou = à 595 €)
3. Sans aide CAF ou MSA (salaires nets inférieurs ou = à 2508,62 €), tarif préférentiels du pôle 15€/jour au lieu de 20€
4. Sans aide CAF ou MSA – tarif normal

Mini camp des 4-5 ans sur le thème de la cuisine les 31 juillet et 01aout 2019

5 enfants étaient présents 3 en situation 1 et 2 en situation 4

DEPENSES	PREVU	REALISE	RECETTES	PREVU	REALISE
HEBERGEMENT	0,00	0,00	RECETTE DES FAMILLES	1,50	40,00
ANIMATIONS	0,00	0,00	CAF(coupons) + MSA	46,50	46,50
TRANSPORTS	**0,00**	**0,00**	CONTRATS ENFANCE ET TPS LIBRE(54,25%)	182,49	161,60
ALIMENTATION (**4** € x 7 pers. x 1 jour)	28,00	28,00	CAF (prestation de service)	15,62	15,62
AUTRES FOURNITURES	**20,00**	**20,00**	CONSEIL GENERAL	**0,00**	**0,00**
			PART CTE COM / COM	153,90	136,28
TOTAL ACTIVITES	48,00	48,00			
PERSONNEL VACATAIRE	352,00	352,00			
PERSONNEL PERMANENT	**0,00**		CNASEA	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	**400,00**	**400,00**	**TOTAL GENERAL**	**400,00**	**400,00**

Mini camp des 6-8 ans sur le thème du nautisme du 17 au 19 juillet (zodiac et kholant'hag) à Urville nacqueville

25 enfants étaient présents : 3 en situation 1 ; 2 en situation 2 ; 4 en situation 3 et 16 en situation 4

DEPENSES	PREVU	REALISE	RECETTES	PREVU	REALISE
HEBERGEMENT	228,80	228,80	RECETTE DES FAMILLES	1303,80	960,00
ANIMATIONS	1026,00	1026,00	CAF(coupons) + MSA	207,00	196,50
TRANSPORTS	**0,00**	238,94	CONTRATS ENFANCE ET TPS LIBRE(54,25%)	795,93	1072,96
ALIMENTATION (**4** € x **28** pers. x3 jours)	324,00	250,79	CAF (prestation de service)	224,86	234,23
AUTRES FOURNITURES	**40,00**	**40,00**	CONSEIL GENERAL	**0,00**	**0,00**
			PART CTE COM / COM	671,22	904,85
TOTAL ACTIVITES	1618,80	1784,53			
PERSONNEL VACATAIRE	1584,00	1584,00			
PERSONNEL PERMANENT	**0,00**		CNASEA	0,00	
TOTAL GENERAL	**3202,80**	**3368,53**	**TOTAL GENERAL**	**2983,62**	**3368,53**

Mini camp des 9-16 ans sur le thème du Kholant'hag, stand up paddle catamaran du 22 AU 26 juillet à Urville Nacqueville

24 enfants étaient présents : 5 en situation 1 ; 1 en situation 2 ; 2 en situation 3 et 16 en situation 4

DEPENSES	PREVU	REALISE	RECETTES	PREVU	REALISE
HEBERGEMENT	457,60	**457,60**	RECETTE DES FAMILLES	2174,54	1915,00
ANIMATIONS	1368,00	**1368,00**	CAF(coupons) + MSA	250,00	435,00
TRANSPORTS (35 places 119,47€ x 2)	**238,94**	**238,94**	CONTRATS ENFANCE ET TPS LIBRE(54,25%)	1342,48	1374,61
ALIMENTATION (5 € x 27 pers. X 4 nuits)	540,00	**524,69**	CAF (prestation de service)	374,76	374,76
AUTRES FOURNITURES	0,00	**0,00**	CONSEIL GENERAL	**0,00**	**0,00**
			PART pôle de proximité	1132,13	1159,23
TOTAL ACTIVITES	2604,54	**2589,23**			
PERSONNEL VACATAIRE	1760,00	**1760,00**			
PERSONNEL PERMANENT	909,37	**909,37**	CNASEA	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	**5273,91**	**5258,60**	**TOTAL GENERAL**	**5273,91**	
		5258,60			**5258,60**

Perspective 2020

<u>Grandes initiatives sur la Fête des droits de l'enfant Toussaint 2020 (en lien avec le 20 novembre 1989)</u>

Les droits de l'enfant sont une branche des droits de l'Homme visant la protection spécifique de l'enfant en tant qu'être humain à part entière. Ils sont l'objet de plusieurs traités nationaux et internationaux, dont le plus important est la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989.

Les droits des enfants sont les droits de la personne qui s'appliquent à tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable). Les jeunes ont droit à une protection et à des soins attentionnés, au maintien d'un lien avec leurs parents biologiques, à une identité humaine, à la satisfaction de leurs besoins alimentaires fondamentaux, à une instruction financée par l'État, à des soins de santé, et à des lois pénales adaptées à leur âge et à leur développement. Les droits de l'enfant prennent en considération le caractère vulnérable et la nécessité de développement de l'enfant. Comprendre et promouvoir les droits de l'enfant au sein de notre accueil des loisirs passe par des actions et des attitudes.

Ainsi l'équipe peut mener des ateliers ludiques : tel que :

*le droit de s'alimenter, d'être à l'abri
* le droit à la santé
*le droit des enfants handicap
*le droit à l'école
*le droit aux loisirs
*le droit à la culture
*le droit aux secours
*le droit d'être protégé contre l'exploitation dans le travail
*le droit d'être protégé contre les mauvais traitements
* le droit à l'expression, de s'exprimer, de donner son avis.

Mini camp regroupant toutes les tranches d'âges

Selon tarif, des devis sont en cours

Sorties extérieures du territoire tels que :

- Futuroscope sur les congés d'avril 2020 soit 2 nuits et 3 jours
- Ballade chien de traineau

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

INTERVENTION ANIMATEUR SPORTIF SUR DU TEMPS SCOLAIRE

Suite à une demande de l'école de Fermanville de disposer du matériel et de l'animateur sportif du pôle sur du temps scolaire, le groupe de travail, en réunion en date du 4 juillet 2019 avait accepté l'intervention de l'animateur sportif et le prêt du matériel pour l'activité « cirque » à l'école de Fermanville et la mise en place de la convention de service.

Or, le service juridique de la CAC informe que la signature d'une telle convention oblige un avenant à la convention de service commun afin d'élargir cette mission au service commun.

Or, cet avenant nécessite l'accord de tous les conseils municipaux.

Compte tenu des délais d'une telle démarche, il ne nous est malheureusement pas possible de répondre favorablement à la commune.

La commission prend acte.

Journée sur le thème du sommeil

En partenariat avec les Pôles de Proximité du Val de Saire et de Montebourg, du CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), il a été proposé différentes activités sur le thème du sommeil.

Un temps fort sur le territoire a été organisé le **mercredi 30 octobre** à l'Espace socioculturel. Cette journée s'adressait à tous publics (enfants, adolescents, parents, grands-parents et professionnels).

* de 14h à 18h découverte d'activités en tout genre en famille massage, cuisine, détente, bricolage.
*18 h présentation des créations des enfants et des collégiens de saynètes construites spécifiquement pour et par le projet. Dégustation des préparations à base d'élément naturel en soirée .Echanges avec une sophrologue.

Quels sont les effets observés sur les enfants et/ou les jeunes ?

Ne pas dormir suffisamment peut affecter plusieurs aspects du développement d'un enfant. Lorsqu'un enfant manque de sommeil, il peut avoir :

- de la difficulté à gérer ses émotions, et donc avoir des sautes d'humeur, être impulsif, agressif ou encore avoir tendance à être déprimé;
- l'esprit moins vif;
- un comportement plus hyperactif;
- de la difficulté à rester attentif et concentré;
- tendance à manger moins bien et à prendre du poids.

Quels sont les impacts perçus sur le territoire ?

Renforcer les apprentissages, sur le plan tant du langage que des habiletés motrices, des informations apprises et des stratégies pour résoudre un problème;

- de mieux utiliser le raisonnement logique;
- de mieux gérer les émotions;
- de rester alerte pendant la journée;
- de se concentrer davantage et plus longtemps;
- de bien se développer sur le plan physique;
- de renforcer son système immunitaire.

Une demande d'aide au Conseil départemental a été demandée. Une aide de 1000 € pour ce projet a été allouée

Ci-dessous le bilan de la journée

Fiche bilan Journée Sommeil 30 octobre 2019

La préparation collective de l'initiative

Les aspects positifs de la préparation	Manque d'aisance de l'équipe pour aborder de ce sujet avec les adolescents.
Les aspects négatifs de la préparation	Mme MORIN était à l'origine du projet. La passation fut difficile pour la nouvelle coordinatrice. Beaucoup d'informations à collecter durant la période estivale.
Idées pour les suites à donner	Préparations et un suivi à l'année. Choisir une date autre qu'en début d'année scolaire. (Pris par le temps) Monter une telle action tel un projet en déterminant un échéancier pour le suivi, la répartition du rôle de chacun. Diffusion au service communication.

La préparation par groupe de travail de l'initiative

Les aspects positifs de la préparation	Intervention des prestataires de services répondaient aux attentes. Retour des familles participantes enthousiastes. Les enfants ont pris plaisir à la préparation des mets pour le buffet
Les aspects négatifs de la préparation	Malgré une publicité importante : plaquettes inscriptions, panneau lumineux, affichage route et écoles, informations au centre de loisirs, absences de familles.
Idées pour les suites à donner	Travail d'équipe à revoir et à refaire avec un planning avec un feed back constant, lors des réunions d'équipe du lundi.

Durant la mise en forme de cette journée

Les aspects positifs de la journée	Activité sous forme d'animation participative, l'objectif visé était de travailler les sens par le biais de la concentration, les enfants étaient posés et réceptifs. Nouvelle activité : Le torball est un sport de ballon qui est pratiqué par des sportifs déficients visuels (malvoyants ou non-voyants).
Les aspects négatifs de la journée	Atelier méconnu ; le Zentangle (est une méthode de dessin reposant sur une utilisation répétitive de toutes les formes géométriques et curvilignes). Il faut revoir la menée de l'activité La qualité de sono sur le retour des saynètes filmées est à revoir.
Idées pour les suites à donner	La démarche de rotation sur les différents ateliers a bien fonctionné, c'est une pratique qui est fréquemment utilisée pour de telle initiative

L'impact de cette action pédagogique sur les enfants

Les aspects positifs	Devant la timidité des adolescents, l'intervenant a donc filmé les saynètes, cette démarche a donc suscité une nouvelle demande de ces derniers ; jeux de rôles, jeux de scènes. Les enfants ont apprécié les contenus des ateliers. Ils ont adhérés à ce qui leur était présenté. La baisse d'effectif de ce jour a permis une aisance dans la mise en vie des différents ateliers

Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Présentation du guide de référence sur la sécurité/ confort/ hygiène

Cette présentation faite le 10 septembre a été animée par Madame Fournier, la puéricultrice du secteur du pôle de proximité de Saint Pierre Eglise, 17 assistantes maternelles étaient présentes.

Echange sur l'accueil de stagiaire pour le CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance),

Les RAM du Nord Cotentin se réunissent pour une réunion d'information sur l'accueil des stagiaires du CAP AEPE, animée par Sylvie MOUCHEL, professeur lycée Alexis de Tocqueville.

Les élèves ont une période obligatoire de stage chez l'assistant maternel. L'année dernière plusieurs se sont lancés dans cette aventure. Plusieurs points ont été abordés :

- les conditions pour accueillir un élève

- ce qu'on l'on attend de l'assistant maternel et du stagiaire pendant cette période

- l'organisation des journées…

Deux dates ont été proposées aux assistants maternels :

Le mardi 17 septembre 2019 à 20h salle de la gare à Bricquebec
Le jeudi 19 septembre 2019 de 20h à 21h30 salle des mariages-Mairie déléguée de Tourlaville

C'est deux réunions ont permis d'expliquer aux assistants maternels l'intérêt d'accueillir un stagiaire et de soulever les interrogations des assistantes maternelles. Cela a également permis de préparer une liste d'assistants maternels susceptibles d'accueillir des stagiaires.

Soutien professionnel :

A chaque séance un thème différent est abordé puis les assistantes maternelles repartent avec de la documentation sur le sujet.

La séance se fait en deux temps, dans un premier temps nous abordons le thème puis en deuxième temps c'est un moment d'échange sur les pratiques professionnelles.

Il s'adresse à toutes les assistantes maternelles agréées avec ou sans expérience afin de partager les expériences, les difficultés, les questions et doutes mais aussi les satisfactions.
L'écoute bienveillante de la psychologue Nathalie Bernard apportera des pistes de réflexion qui pourront aider les assistantes maternelles dans leur profession.

Les Thèmes abordés :

- Le jeudi 31 janvier 2019 : « Qui sont les assistantes maternelles ? » (De la « nourrice » à l'assistante maternelle agréée)
- Le Jeudi 9 mai 2019 : « les risques psychosociaux (stress) du métier d'assistant maternel »
- Le mardi 15 octobre 2019 : « Les besoins fondamentaux des tout-petits »

Ces séances se font en petit groupe 12 assistantes maternelles maximum. Ce nombre permet à chaque assistantes maternelles de prendre la parole et d'être écouté.

Journée nationale des assistantes maternelles :

En partenariat avec les RAM de Cherbourg en Cotentin et le Ram de Douve et Divette, il est organisé du lundi 18 au vendredi 22 novembre une semaine spécifique avec ateliers, jeux, spectacle, conférence… sur différents lieux. Le thème : Autour de la musique

Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Activités parent/enfant 2019

De janvier à juin 2019 dans le cadre de la parentalité, les animations familles sont encadrées par Marie-Christine Morin, Yolande Daniel et Angélique Le Revert sur certains créneaux.

Les **jeudis de 9h à 11h30** pour les parents, grands-parents, assistants maternels et familiaux avec les enfants jusque 3 ans.

Dates	Activités	Nbr adultes	Nbr enfants
10 janvier	Jeux libres	3	3
17 janvier	Comptines signées	3	3
24 janvier	Motricité fine	3	3
31 janvier	Jeux : maniplulation, tri…	4	4
7 février	Peinture	2	2
28 février	Eveil musical	17	24
7 mars	Découverte sensorielle	6	7
14 mars	Pâte à modeler	3	3
21 mars	Tapis de lecture	5	5
28 mars	Gommettes	4	4
4 avril	Jeux de manipulation	4	5
2 mai	Motricité libre	11	12
16 mai	Sable de lune	12	13
23 mai	Bulles de savon	11	11
6 juin	Jeux d'eau	14	14
13 juin	Comptines	11	12
20 juin	Parcours sensoriel extérieur	9	9
6 juin	Château de sable à la mer	4	5
12 sept	Jeux extérieurs	5	5
19 sept	Sortie bord de mer*	2	2
26 sept	Pâte à modeler	4	3
03 oct	Contes (10h)	8	8
10 oct	Activités manuelles	3	4
17 oct	Jeux de transvasement	4	5
30 oct	Journée sur le sommeil	4	2

07 nov	Balade d'automne*	2	2
14 nov	Bricolage d'automne	9	9
28 nov	Mouvement d'éveil corporel		
05 dec	Fun box		
12 dec	Mouvement d'éveil corporel		
19 dec	Surprise		

Du 10 janvier au 14 novembre au total 167 adultes et 179 enfants ont bénéficié de ce service.

Les mardis de 13h30 à 16h30 (hors vacances) jusqu'au mois de juin 2019:
Ateliers détente, relaxation, méditation / parent enfant animés par Yolande Daniel.

Les animations ponctuelles mises en place en début d'année et non reconduits au départ de la coordinatrice du service jeunesse. :

Samedi 02 FEVRIER de 10h à 11h : Atelier massage bébé / enfants de 1 à 12 mois et parent, 3 parents et 4 enfants étaient présents
Jeudi 14 FEVRIER de 20h à 22h **:** Soirée jeux en famille / tout âge, 1 parent et 1enfant étaient présents
Samedi 9 MARS de 10h à 11h30 : Histoires contées / enfants de 4 à 6 ans et parent, 2 parents et 2 enfants étaient présents
Jeudi 11 AVRIL de 20h à 22h **:** Osons parler sexualité avec nos enfants / à partir de 10 ans, personne n'est venu.
Samedi 11 MAI de 10h à 11h30 : Parcours santé en famille (tenue de sport conseillée et bouteille d'eau), personne n'est venu.
Activités motricité parents/enfants

A raison d'un samedi par mois et d'un mercredi par mois durant 9 mois, les parents peuvent venir initier leur enfants de – de 3 ans au baby gym, au prix de 25€/an

En 2018/2019 : 11 familles ont bénéficié de ce service. Avec la suppression des TAP cette activité a été proposée également le mercredi, mais moins d'enfants étaient présents

En 2019/2020 : Depuis septembre 9 enfants ont participé à l'activité de Baby-gym, reste à confirmer leurs présences sur les autres séances. Toutes inscriptions restent possibles à tout moment.

Planning des animations du 11/01/2019 au 20/12/2019 pour les assistantes maternelles

De 9h00 à 11h30 à l'espace socioculturel.

Les animations se font sur inscriptions auprès du RAM.

Dates	Animations	Lieu
Vendredi 11/01/2019	Ludothéque	Tourlaville
Vendredi 18/01/2019	Comptines massées avec Sophie Maisse	Espace socioculturel
Vendredi 25/01/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 29/01/2019	Eveil musical (Mr Ribouldingue)	Espace socioculturel
Vendredi 1/02/2019	Bibliothèque	ST Pierre-église
Vendredi 8/02/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 26/02/2019	Ateliers des assmat	Espace socioculturel
Vendredi 1/03/2019		

Vendredi 8/03/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 12/03/2019	Pâte à modeler	Espace socioculturel
Vendredi 15/03/2019		
Vendredi 22/03/2019	Bibliothèque	ST Pierre-église
Vendredi 29/03/2019	Eveil musical (Mr Ribouldingue)	Espace socioculturel
Vendredi 5/04/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 23/04/2019	Eveil musical (Mr Ribouldingue)	Espace socioculturel
Vendredi 26/04/2019	Chasse aux œufs (avec les résidents de la maison de retraite)	Espace socioculturel
Vendredi 3/05/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 7/05/2019	Jeux	Espace socioculturel
Vendredi 10/05/201		
Mardi 14/05/2019	Sable de lune	
Vendredi 17/05/2019		
Mardi 21/05/2019	Sortie au Château des Ravalets	Tourlaville
Vendredi 24/05/2019	Bibliothèque	St Pierre Eglise
Mardi 28/05/2019	Eveil musical (Mr Ribouldingue)	Maison de retraite
Mardi 4/06/2019	Jardinage	Espace socioculturel
Vendredi 7/06/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 11/06/2019	Bulle de savon	Espace socioculturel
Vendredi 14/06/2019		
Mardi 18/06/2019	Ateliers des assistantes maternelles	
Vendredi 21/06/2019		
Mardi 25/06/2019	Sortie bord de mer	Plage de Fréval Fermanville
Vendredi 29 /06/2019	Sortie Parc de Montaigu la Brisette	Montaigu la Brisette
Mardi 2/07/2019	Spectacle Musical avec Mr Riboludingue, les assistantes maternels et les enfants	Espace socioculturel
Vendredi 5 /07/2019	Bibliothèque	ST Pierre-église
Lundi 8/07/2019	Visite de la caserne de pompiers et pique-nique	ST Pierre-église
Samedi 7/09/2019	Porte ouverte de l'Espace Socioculturel	ST Pierre-église
Vendredi 13/09/2019	Jeux extérieurs	Espace socioculturel
Vendredi 20/09/2019		
Mardi 24/09/2019	Château de sable	Plage du Sablon à Vicq sur mer
Vendredi 27/09/2019	Motricité	Complexe sportif
Vendredi 4/10//2019	Bibliothèque	Saint Pierre Eglise
Mardi 8/10/2019	Gommettes	Espace socioculturel
Vendredi 11/11/2019		
Mardi 15/10/2019	Rando poussette	Saint Pierre Eglise
Vendredi 18/10/2019	Motricité	Complexe sportif
Mardi 5/11/2019	Jeux de transvasement	Espace socioculturel
Vendredi 8/11/2019		
Mardi 12/11/2019	Balade dans les bois	Gonneville-Le Theil
Vendredi 15/11/2019	Motricité	Complexe sportif
Du Mardi 19 au vendredi 22 Novembre 2019	Voir le programme spécifique pour la journée nationale de l'assistante maternelle	Lieu sur Cherbourg en Cotentin
Mardi 26/11/2019	Bricolage d'automne	Espace socioculturel
Vendredi 29/11/2019		
Vendredi 6/12/2019	Motricité	Complexe sportif

Vendredi 13/12/2019	Bibliothèque	Saint Pierre Eglise
vendredi 20/12/2019	Spectacle de Noël avec le Ram de Quettehou	Espace socioculturel

POINT SUR LE BUDGET 2019 AU 30/11/2019

Situation du budget du service commun au 31/10/2019, Martine ETASSE demande de prendre ces chiffres avec prudence, car il y a encore deux mois de fonctionnement

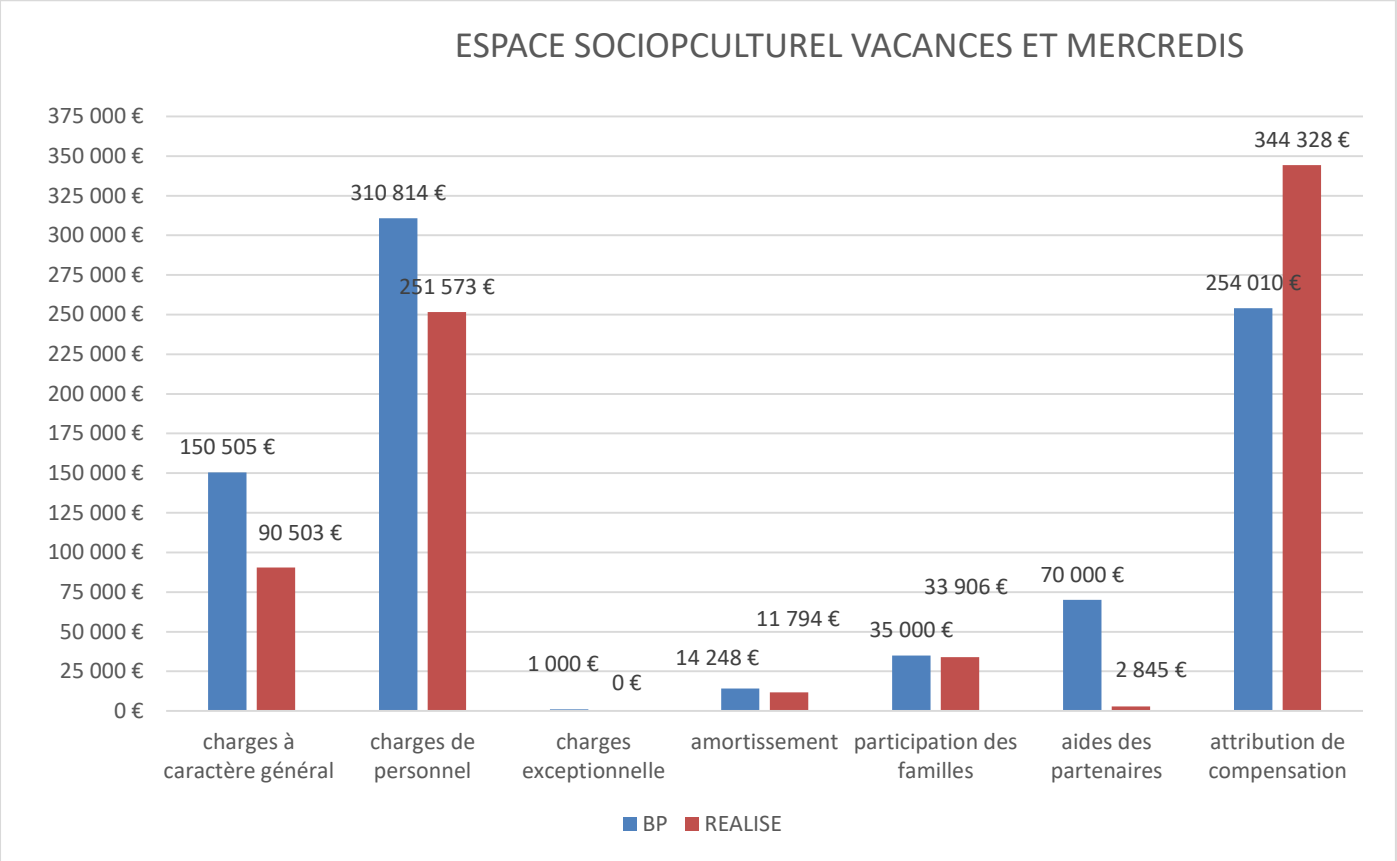

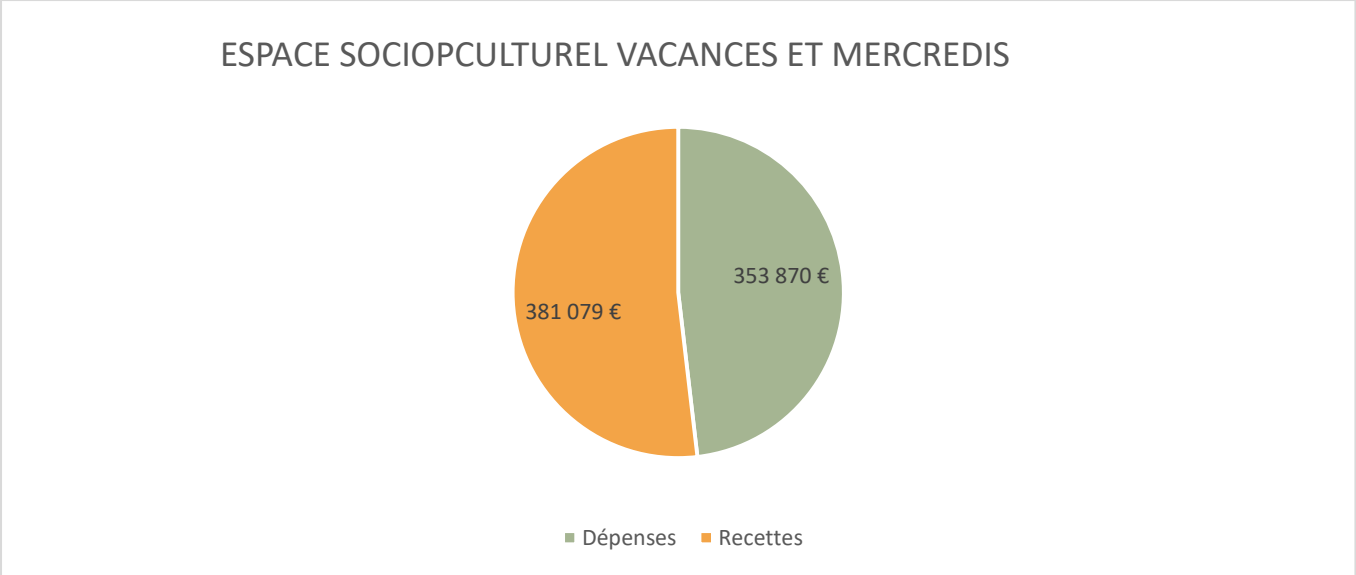
ESPACE SOCIOPCULTUREL VACANCES ET MERCREDIS
353 870 €
381 079 €
Dépenses
Recettes

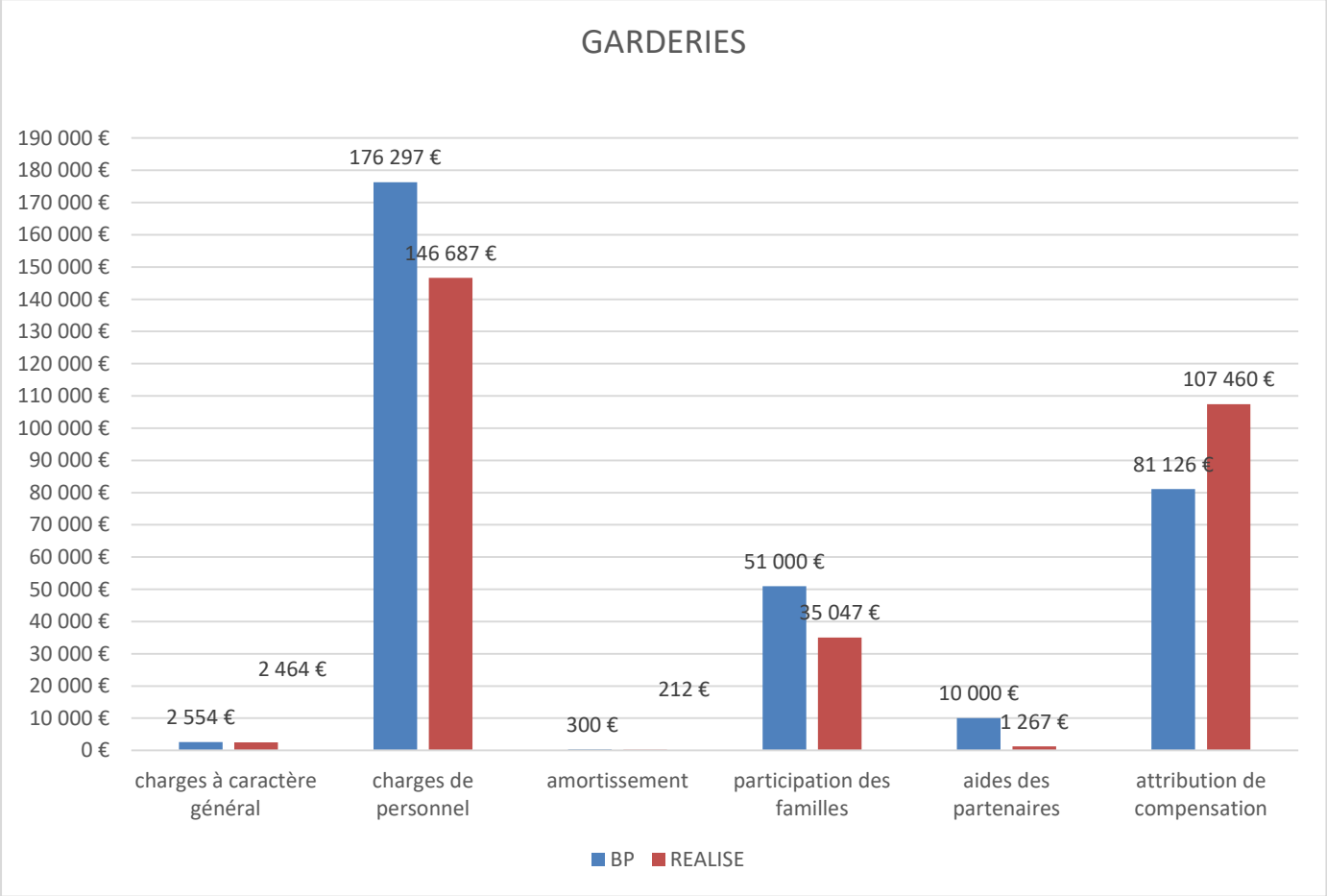
GARDERIES
190 000 €
180 000 €
170 000 €
160 000 €
150 000 €
140 000 €
130 000 €
120 000 €
110 000 €
100 000 €
90 000 €
80 000 €
70 000 €
60 000 €
50 000 €
40 000 €
30 000 €
20 000 €
10 000 €
0 €
2 554 €
2 464 €
176 297 €
146 687 €
300 €
212 €
51 000 €
35 047 €
10 000 €
1 267 €
81 126 €
107 460 €
charges à caractère général
charges de personnel
amortissement
participation des familles
aides des partenaires
attribution de compensation
BP
REALISE

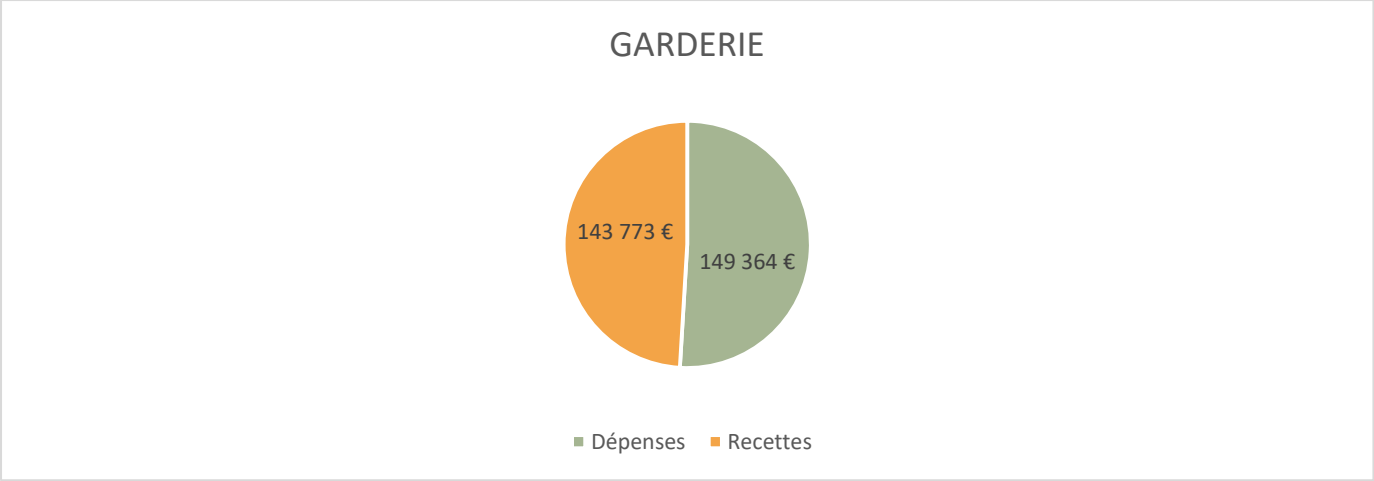
GARDERIE
143 773 €
149 364 €
Dépenses
Recettes

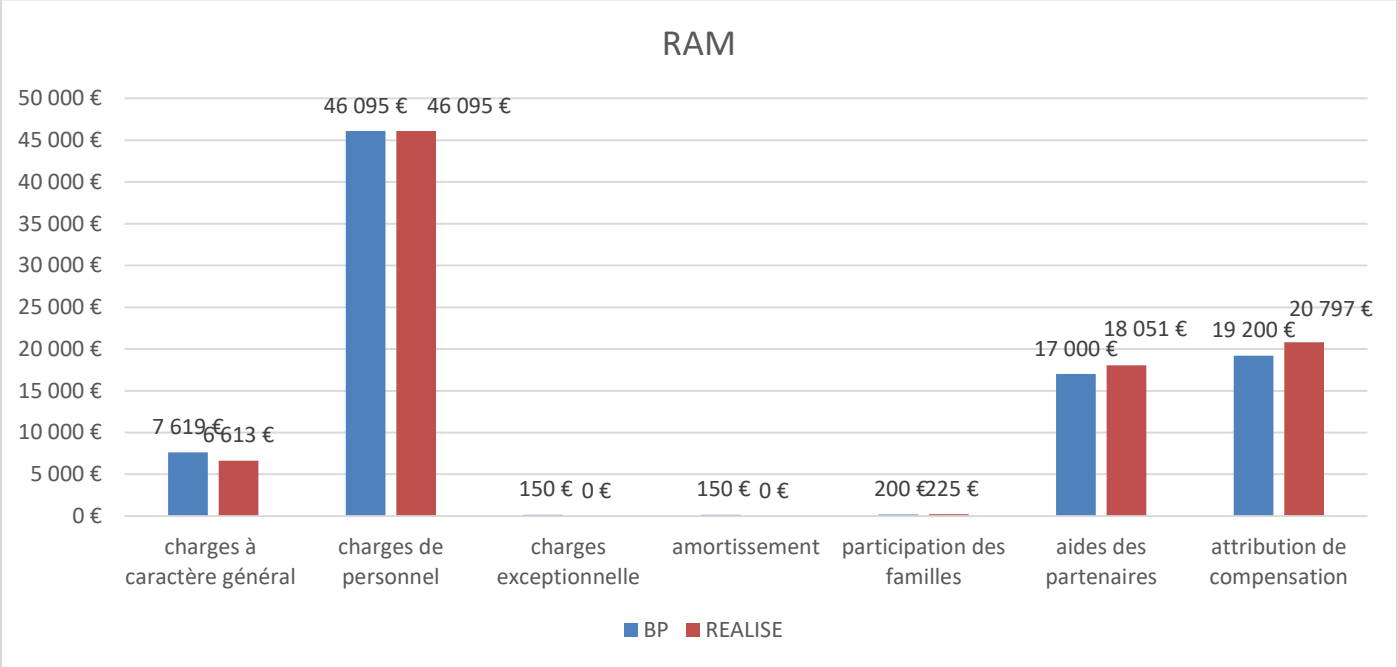
RAM
50 000 €
45 000 €
40 000 €
35 000 €
30 000 €
25 000 €
20 000 €
15 000 €
10 000 €
5 000 €
0 €
7 619 €
6 613 €
46 095 €
46 095 €
150 €
0 €
150 €
0 €
200 €
225 €
17 000 €
18 051 €
19 200 €
20 797 €
charges à caractère général
charges de personnel
charges exceptionnelle
amortissement
participation des familles
aides des partenaires
attribution de compensation
BP
REALISE

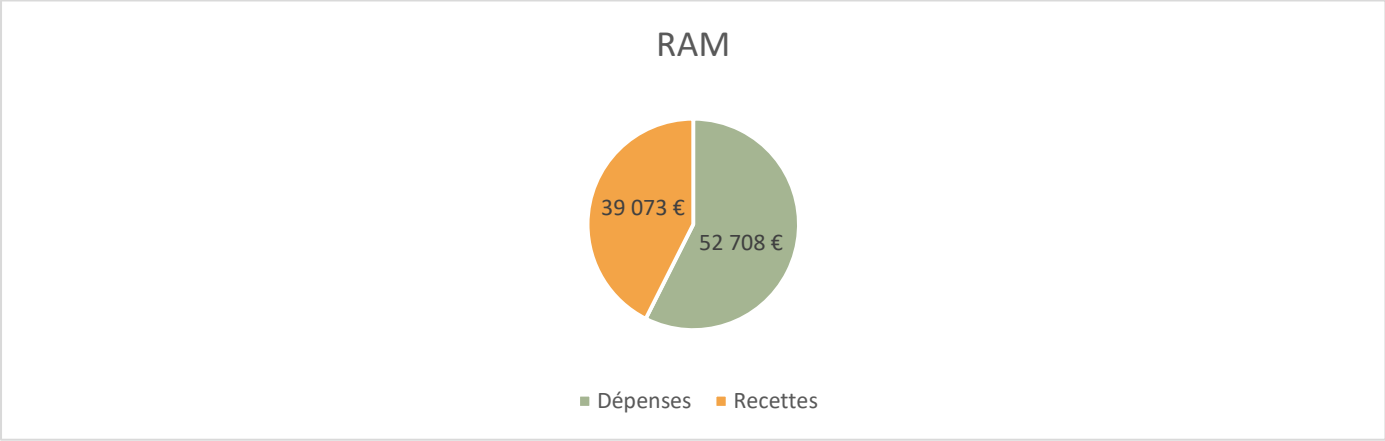
RAM
39 073 €
52 708 €
Dépenses
Recettes

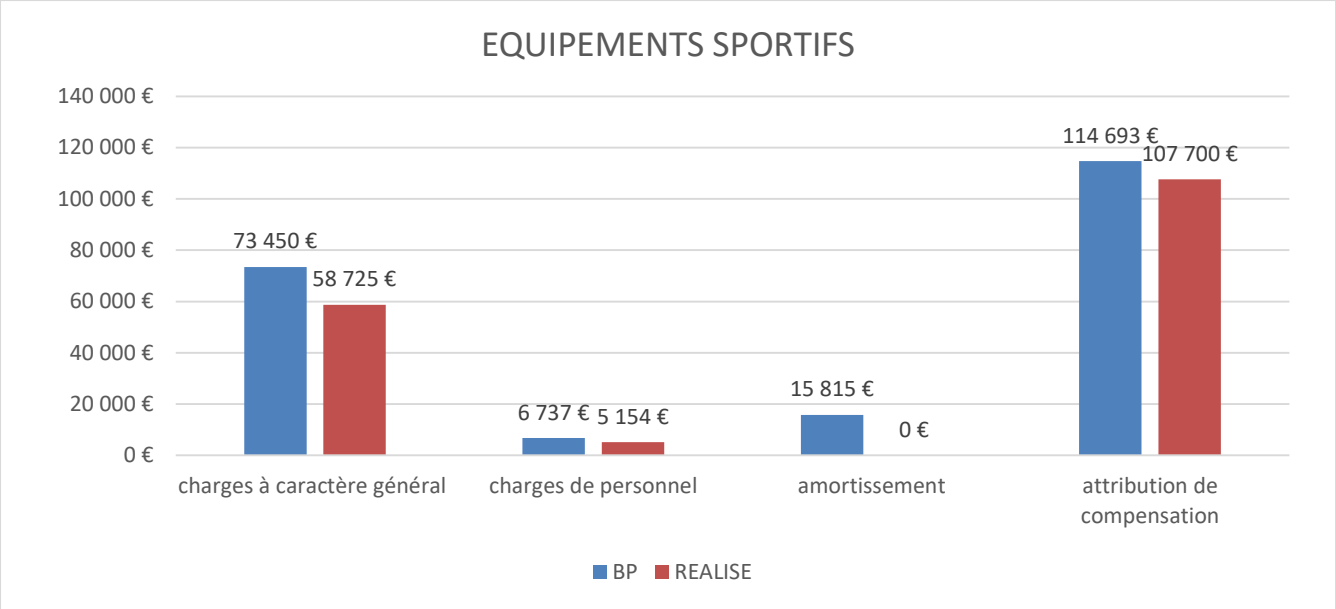

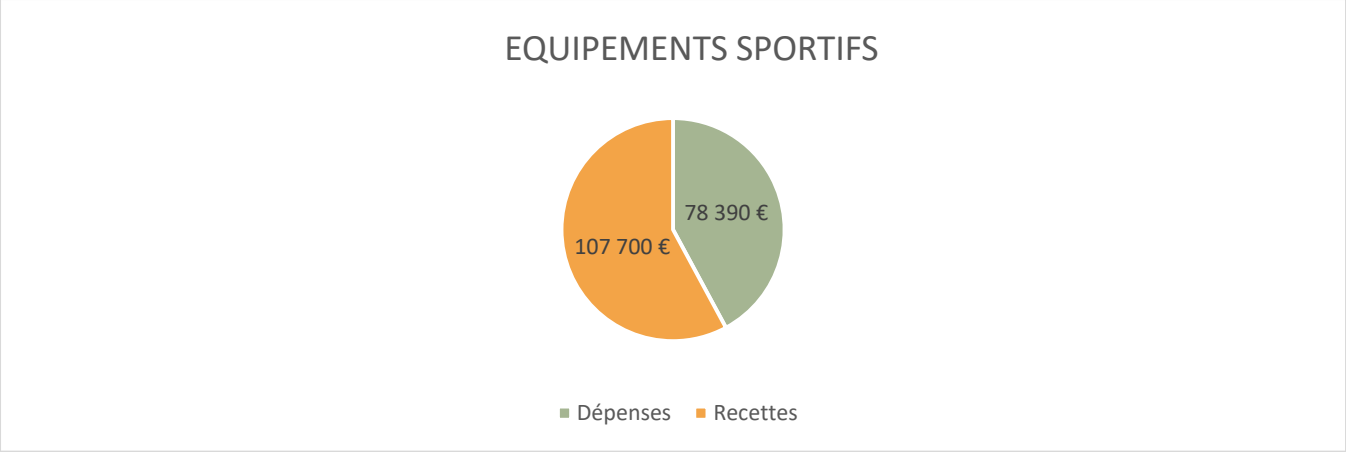

La présentation ci-dessus tient compte des AC définitives votées par la CLECT en septembre dernier, à savoir :

AC fonctionnement net
Charges supports
AC coût annuel équipement

Concernant les AC renouvellement bâtiments, elles ne sont pas intégrées car elles sont destinées à du renouvellement de biens plutôt en investissement.

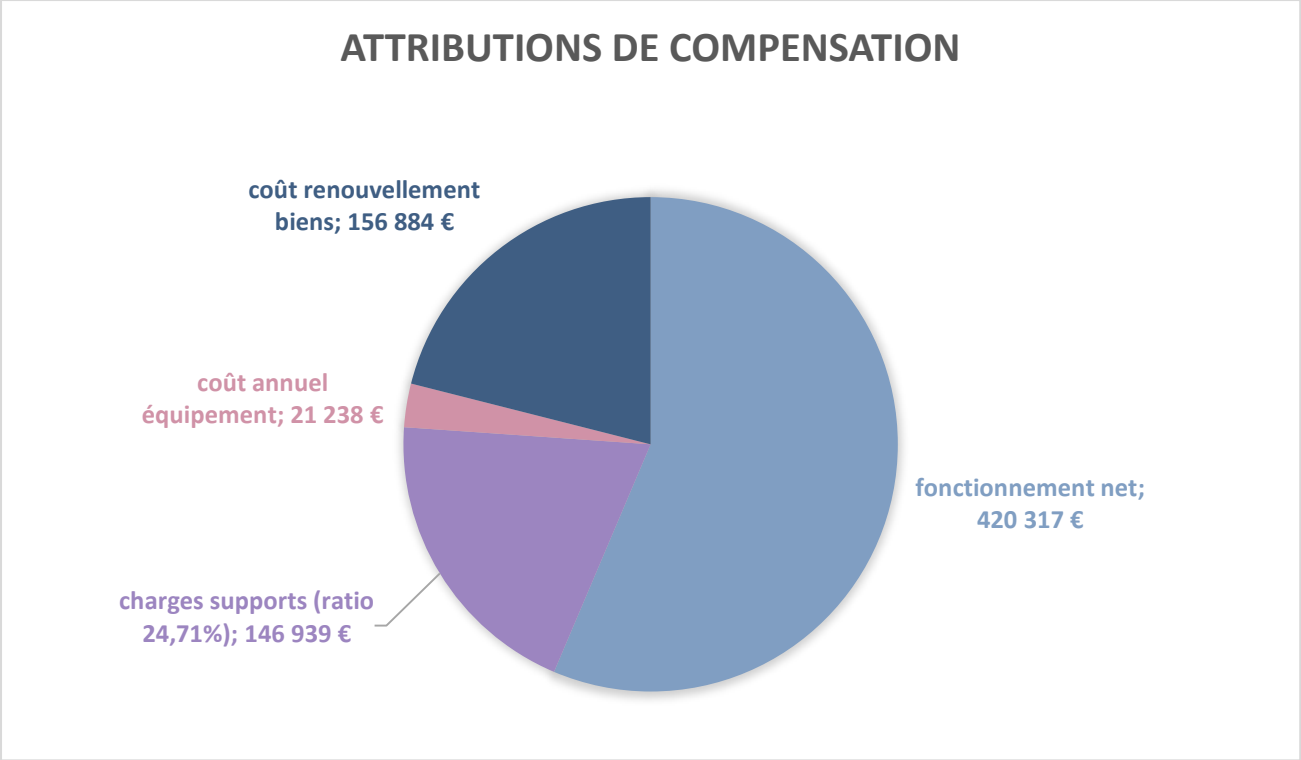

REGLEMENT DE LA COMMISSION DE SERVICE COMMUN

Le Conseil Communautaire a décidé, de se prononcer sur la restitution des compétences optionnelles et supplémentaires ainsi que d'arrêter la définition de l'intérêt communautaire pour les compétences concernées.

Les retours de compétences ont été arrêtés par le conseil communautaire les 24 mai et 28 juin 2018.

La charte fondatrice de la CAC, validée par délibération du Conseil communautaire du 21 janvier 2017, prévoyait d'accompagner les retours de compétences vers les communes avec des propositions d'outils de mutualisation.

Cette mutualisation a vocation à maintenir la solidarité qui existait entre les communes de l'ancienne intercommunalité, assurer la continuité de service et permettre aux communes de bénéficier de l'appui technique et fonctionnel que peut leur apporter l'EPCI, un service commun a donc été créé au 1er janvier 2019.

Ainsi afin de préciser le fonctionnement du service commun, un règlement a été établi par le groupe de travail « règlement » qui s'est réuni le vendredi 15 décembre 2019.

Il en ressort le projet mis en annexe.

La commission de service commun est invitée à délibérer sur ce règlement suivi des conseils municipaux et du conseil communautaire.

Un débat s'instaure sur les positions de gestion courante qui n'entraînent pas la consultation des conseils municipaux et notamment l'augmentation des 5% du budget total des dépenses de fonctionnement.
Ainsi, il est proposé de reporter ce vote à l'issue de la présentation du budget 2020 prévue le 16 décembre prochain.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES COURTS DE TENNIS EXTERIEURS A L'ASSOCIATION

TENNIS ST PIERRAIS

Le service commun du pôle de proximité de Saint Pierre Eglise gère les deux courts de tennis extérieurs qui sont mis en partie à disposition de l'association tennis Saint Pierre Eglise.

Monsieur DENIS propose d'établir une convention ayant pour objet de définir les modalités d'utilisation par le club de l'ensemble immobilier destiné à la pratique du tennis, ainsi que les droits et obligations de chacune des deux parties.

Il en ressort le projet mis en annexe.

La commission après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la convention présentée.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Impayés

Malgré les relances récurrentes, le pôle a un impayé en garderie depuis 2017 d'une famille qui a divorcé.

Monsieur DENIS demande dans ce cas, l'avis de la commission pour refuser l'accueil de ces enfants ?
La commission après en avoir délibéré souhaite maintenir l'accueil des enfants considérant que l'enfant n'est pas responsable de la situation.

Mis en place d'une clôture à l'espace socioculturel

Monsieur DENIS informe que cet été, compte tenu du nombre d'enfants dans la structure, les animateurs ont développé les activités à l'extérieur.
Or, à l'arrière du bâtiment, un espace enherbé est intéressant mais présente un risque car le côté qui longe le chemin d'accès situé à environ 1.50m plus bas au terrain de pétanque n'est pas clôturé.
Monsieur DENIS propose de mettre en place une clôture représentant un coût de 4943.22€TTC imputable sur le budget 2019

La commission, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la mise en place d'une clôture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.